

Déclaration de mise en location de courte durée d'un bien sis au sein d'une copropriété

(Loi Le Meur n°2024-1039 du 19 novembre 2024)

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Nom de la copropriété :

Adresse du logement :

44500 – LA BAULE-ESCOUBLAC

Téléphone :

Mail :

Déclare que ce logement est proposé à la location courte durée.

M'engage à respecter les règles de la copropriété et à informer mes locataires des bonnes pratiques à suivre lors de leur séjour.

Signature du demandeur :

Validation de la déclaration de mise en location de courte durée par le syndic en charge de la gestion de la copropriété

Nom du syndic de copropriété :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Représenté par M. ou Mme (NOM - Prénom) :

Confirme que la mise en location de courte durée du logement déclaré est conforme au règlement de copropriété

Signature et cachet du syndic :